



## Je veux plus faire ma formation

Par **sabrina22**, le **27/11/2015** à **12:11**

bonjour je me suis inscrite pour faire une formation le mois de mai et la je veux résilier mon contrat et ils refuse comment faire . j ai téléphone et il me dise que j ai pas le droit je suis oblige de paye les 2 ans de formation aidez moi svp

Par **morobar**, le **27/11/2015** à **17:59**

Bonjour,

Il y a au moins 1000 discussions identiques à la vôtre dans la partie "consommation" de ce forum.

Ici cela concerne le droit du travail et non celui des obligations commerciales.

En bref vous n'avez aucun droit à résilier passé les 3 premiers mois, mais il semble qu'aucune de ces officines ne procède au recouvrement judiciaire des impayés.